

Retraites : l'UDES appelle à prendre le temps de la réflexion pour la mise en œuvre d'une réforme juste et efficace

Alors que la réforme des retraites fait à nouveau l'actualité, l'UDES appelle à une réforme systémique à l'automne 2022, en lien avec la réforme de la dépendance et le financement du « cinquième risque » dont les travaux doivent se poursuivre dès la rentrée 2021.

L'UDES n'est pas favorable à une réforme paramétrique immédiate qui serait contreproductive dans le contexte de crise sanitaire. La priorité est la reprise de l'activité économique, la confiance des chefs d'entreprise et le soutien à la consommation des ménages. Les entreprises ont besoin d'un climat social apaisé pour redémarrer sereinement. Par ailleurs, la mise en œuvre dès 2023 d'une telle réforme poserait de nombreuses questions : les institutions du système actuel sont-elles prêtes à amortir sans heurts une réforme paramétrique si rapide ? Quid de l'application aux régimes spéciaux ? Quel impact de ce « nouvel âge légal » sur le taux d'emploi des seniors dans un contexte d'hypothétique sortie de crise sanitaire ? ...

L'UDES appelle à une réforme systémique qui doit être menée dans des temps sereins et pacifiés. Pour l'Union, seule une telle réforme garantirait la justice, l'égalité, la solidarité du système tout en prenant en compte certaines spécificités liées à la pénibilité objective de certains métiers pour en maintenir l'équité. L'UDES considère que cette réforme devra être menée à l'automne 2022, lorsque le consensus politique sera plus fort en sortie d'élection et sur la base d'un programme clarifié.

L'Union demande également à ce que cette réforme des retraites soit conduite en complémentarité avec le « chantier de la dépendance ». Une vision globale et de long terme sur les dépenses sociales et comment celles-ci sont financées apparaît comme une priorité.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 30 000 entreprises et établissements, employant près d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.